

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AK'LEAN SER »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré, Lot  
212, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 07 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AK'LEAN SER »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE et à l'étranger : Entretien et nettoyage ; Commerce de produits d'entretien et de nettoyage ; Commerce de matériaux et de matériels de construction ; Commerce de mobiliers ; Bâtiments, Travaux Publics ; Divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré, Lot 212, Ilot 16

Dirigeant(s) M AMANI KOFFI YVES-DIDIER (COGÉRANT), Mlle AMANI ANGE BENEDICTE (COGÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03078 du 17/03/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22441/GTCA/RC/2023 du 17/03/2023

